

Huisseries métalliques THEUMA type mono à battée

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1 mm (option 1.5mm) et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont respectivement 35 et 50 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont percés de gâches pour serrures standard avec carter de protection.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 2 réservations permettant le montage de 2 paumelles en acier galvanisé livrées séparément (option 3 paumelles). La partie huisserie, de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) par introduction plus ou moins profonde dans la huisserie. La partie porte, de la paumelle est réglable par introduction plus ou moins profonde dans la porte.
- d. Fond de feuillure à 3 buttées en caoutchouc. Fond de feuillure pourvu d'un joint phonique périphérique est possible sur demande.
- e. Les montants sont fixés au mur grâce à 4 étriers. Ceux-ci comprennent une partie fixe, vissée au mur, et une partie mobile sur laquelle se clipse le montant.
- f. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage plastique pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques. Montants et traverses séparés.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte à battée avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries métalliques THEUMA type mono plus à battée

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1 mm (option 1.5mm) et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont respectivement 35 et 50 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis d'une plaque de gâche en inox avec carter de protection.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 2 réservations permettant le montage de 2 paumelles en acier galvanisé livrées séparément (option 3 paumelles). La partie huisserie, de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) par introduction plus ou moins profonde dans la huisserie. La partie porte, de la paumelle est réglable par introduction plus ou moins profonde dans la porte.
- d. Fond de feuillure à 3 buttées en caoutchouc. Fond de feuillure pourvu d'un joint phonique périphérique est possible sur demande.
- e. Les montants sont fixés au mur grâce à des attaches de blocage soudées sur les montants.
- f. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage plastique pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques. Montants et traverses séparés.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte à battée avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries métalliques THEUMA type mono à chant plat

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1 mm (option 1.5mm) et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont respectivement 35 et 50 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis d'une plaque de gâche laquée amovible avec carter de protection.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 3 réservations permettant le montage de 3 charnières en acier galvanisé. Autres variantes, comme acier inoxydable, 4 charnières, sont possibles. La partie huisserie, de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) par introduction plus ou moins profonde dans la huisserie.
- d. Fond de feuillure à 3 buttées en caoutchouc. Fond de feuillure pourvu d'un joint phonique périphérique est possible sur demande.
- e. Les montants sont fixés au mur grâce à 4 étriers. Ceux-ci comprennent une partie fixe, vissée au mur, et une partie mobile sur laquelle se clipse le montant.
- f. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage plastique pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques. Montants et traverses séparés.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte à chant plat, avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries métalliques THEUMA type mono à chant plat Rf1/2h, porte d'épaisseur 40 mm.

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système. Les huisseries répondent à l'isolation thermique, l'étanchéité à la flamme et la stabilité mécanique suivant NBN 713-020 (Benor 2287).

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1.5 mm et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont respectivement 35 et 50 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis d'une plaque de gâche laquée amovible avec carter de protection.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 3 réservations permettant le montage de 3 charnières en acier galvanisé. Autres variantes, comme acier inoxydable, 4 charnières, sont possibles. La partie huisserie, de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) par introduction plus ou moins profonde dans la huisserie.
- d. Fond de feuillure pourvu d'un joint phonique périphérique.
- e. Les montants sont fixés au mur grâce à 4 étriers. Ceux-ci comprennent une partie fixe, vissée au mur, et une partie mobile sur laquelle se clipse le montant.
- f. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil. La huisserie doit être remplie avec du plâtre selon les instructions du fabricant. Le bloc-porte doit être posé suivant les prescriptions du Benor ATG 2287.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage plastique pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques. Montants et traverses séparés.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte Rf1/2h suivant Benor ATG 2287, à chant plat avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries métalliques THEUMA type mono à chant plat Rf1h porte d'épaisseur 50mm.

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système. Les huisseries répondent à l'isolation thermique, l'étanchéité à la flamme et la stabilité mécanique suivant NBN 713-020 (Benor 1713).

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1.5 mm et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont respectivement 35 et 50 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis d'une plaque de gâche laquée amovible avec carter de protection.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 3 réservations permettant le montage de 3 charnières en acier galvanisé. Autres variantes, comme acier inoxydable, 4 charnières, sont possibles. La partie huisserie, de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) par introduction plus ou moins profonde dans la huisserie.
- d. Fond de feuillure pourvu d'un joint phonique périphérique.
- e. Les montants sont fixés au mur grâce à 6 étriers. Ceux-ci comprennent une partie fixe, vissée au mur, et une partie mobile sur laquelle se clipse le montant.
- f. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil. La huisserie doit être remplie avec du plâtre selon les instructions du fabricant. Le bloc-porte doit être posé suivant les prescriptions du Benor ATG 1713.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage plastique pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques. Montants et traverses séparés.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte Rf1h suivant Benor ATG 1713, à chant plat avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries métalliques THEUMA type silence, huisserie pour porte coulissante

1. DEFINITION

- a. Huisseries métalliques laquées, destinées aux portes à battée et à monter dans des ouvertures "jour" prévues pour ce système Pour portes coulissantes devant la cloison et dans la cloison.

2. MATERIAUX

- a. La huisserie est tirée d'un profil de 1 mm (option 1.5mm) et elle est galvanisée par le procédé "Sendzimir", épaisseur du zinc; 20 microns.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, la huisserie reçoit une couche de peinture de laque de polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns. La huisserie peut toutefois être repeinte à l'aide d'une peinture adéquate.
- d. Couleurs: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) autres couleurs sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont 50 mm de largeur.
- b. Les montants sont fixés au mur grâce à des attaches de blocage soudées sur les montants.
- c. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées dans le profil.

4. EMBALLAGE

- a. Chaque huisserie sous emballage carton pourvu d'une étiquette reprenant ses caractéristiques techniques.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte coulissante avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries de montage métalliques en 6 pièces TMI type DuoFlex, pour portes à chant droit d'épaisseur 40mm

1. DEFINITION

- a. Huisseries de montage métalliques laquées en 6 pièces, pour portes à chant droit, destinées aux baies prévues pour ce système. L'huissierie se compose d'une partie fixe et d'une partie mobile qui s'insèrent l'une dans l'autre, de sorte à s'adapter aux variations d'épaisseur de la paroi.

2. MATERIAUX

- a. L'huissierie est composée de profils de 1,5 mm, galvanisés par le procédé "Sendzimir", avec une épaisseur du zinc de 20 microns en moyenne.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, l'huissierie reçoit une couche de laque en polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns, qui ne peut subir de finition ultérieure. La surface peinte peut éventuellement être recouverte d'une laque en polyester, selon les prescriptions du fournisseur.
- d. Coloris: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) ou à peindre. Autres coloris sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSIERIE

- a. Les retours de chambranles ont 50,5 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis de gâches en rvs. La plaque de gâche est fixée à l'aide de 2 écrous.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 3 réservations permettant le montage de 3 charnières en acier galvanisé. Autres variantes, comme acier inoxydable, 4 charnières, sont possibles. La partie huissierie de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) horizontalement après placement de la porte.
- d. Profil avec joint acoustique.
- e. Les parties fixes et mobiles sont assemblées sur place. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées à l'arrière dans le profil et fixées grâce à des attaches de blocage.
- f. Le montage de l'huissierie s'effectue sur des blocs en multiplex qui doivent être vissés sur le mur dans la baie. La partie fixe est vissée aux blocs en multiplex à l'aide d'attaches soudées. Ensuite, la partie mobile est insérée dans la partie fixe et fixée à l'aide d'un système de serrage intégré.

4. EMBALLAGE

- a. L'huissierie est emballée en carton et pourvue d'une étiquette reprenant ses dimensions.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte à chant plat, avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.

Huisseries de montage métalliques en 6 pièces TMI type DuoFlex, pour portes à chant droit coupe feu 30 minutes, d'épaisseur 40mm

1. DEFINITION

- a. Huisseries de montage métalliques laquées en 6 pièces, pour portes à chant droit, destinées aux baies prévues pour ce système. L'huissérie se compose d'une partie fixe et d'une partie mobile qui s'insèrent l'une dans l'autre, de sorte à éliminer les variations d'épaisseur de la paroi. L'huissérie est munie lors de la fabrication de plaques de plâtre et satisfait à l'isolation thermique, l'étanchéité à la flamme et la stabilité mécanique préconisées par la norme NBN 713-020 (Benor 2287).

2. MATERIAUX

- a. L'huissérie est composée de profils de 1,5 mm, galvanisés par le procédé "Sendzimir", avec une épaisseur de zinc de 20 microns en moyenne.
- b. Les soudures nécessaires sont effectuées par projection.
- c. Après traitement chimique, l'huissérie reçoit une couche de laque en polyester d'une épaisseur moyenne de 50 microns, qui ne peut subir de finition ultérieure. La surface peinte peut éventuellement être recouverte d'une laque en polyester, selon les prescriptions du fournisseur.
- d. Coloris: blanc cassé (RAL 1013), blanc (RAL 9010) ou à peindre. Autres coloris sur demande.

3. COMPOSITION DE LA HUISSERIE

- a. Les retours de chambranles ont 50,5 mm de largeur.
- b. Les montants côté serrure sont munis de gâches en rvs. La plaque de gâche est fixée à l'aide de 2 écrous.
- c. Les montants côté charnières sont équipés de 3 réservations permettant le montage de 3 charnières en acier galvanisé. Autres variantes, comme acier inoxydable, 4 charnières, sont possibles. La partie huissérie de la paumelle est réglable (+/- 3 mm) horizontalement après placement de la porte.
- d. Profil avec joint acoustique.
- e. Les parties fixes et mobiles sont assemblées sur place. Les onglets sont bien fermés grâce à des plaquettes dentelées, soudées à l'arrière dans le profil et fixées grâce à des attaches de blocage.
- f. Le montage de l'huissérie s'effectue sur des blocs en multiplex qui doivent être vissés dans l'ouverture de la porte. La partie fixe est vissée aux blocs en multiplex à l'aide d'attaches soudées. Ensuite, la partie mobile est insérée dans la partie fixe et fixée à l'aide d'un système de serrage intégré. L'espace entre la paroi et l'huissérie doit être comblé avec de la laine minérale ou de la mousse PU. Le bloc de porte doit être placé selon la norme Benor ATG 2287.

4. EMBALLAGE

- a. L'huissérie est emballée en carton et pourvue d'une étiquette reprenant ses dimensions.

5. FEUILLE DE PORTE:

- a. La porte peut être une porte Rf1/2h suivant Benor ATG 2287, à chant plat avec une finition au choix.

6. PRESCRIPTION DE POSE:

- a. L'entrepreneur remettra pour approbation tous les détails d'exécution avant la fabrication à l'architecte directif.